

FORMULAIRE 10.04-A : AVERTISSEMENT RELATIF À LA POSSESSION OU À L'ACHAT D'ARMES À FEU

REMARQUE : Avant que la partie défenderesse ne plaide coupable ou ne renonce à contester les accusations concernant un délit (*misdemeanor*) à l'encontre d'un membre de sa famille ou de son foyer, la règle Sup. R. 10.04 pour les tribunaux de l'Ohio prévoit que la partie défenderesse doit être informée des éventuelles restrictions relatives aux armes à feu.

Conformément à R.C. 2943.033, vous êtes informé·e que si vous plaidez coupable ou si vous renoncez à contester les accusations concernant un délit de violence alors que vous correspondez à l'une des définitions suivantes :

- Vous êtes le ou la conjoint·e, le ou la concubin·e, l'ancien·ne conjoint·e de la victime présumée,
- Vous êtes le parent ou l'enfant de la victime présumée,
- Vous êtes le parent ou l'enfant du conjoint·e, du ou de la concubin·e, ou de l'ancien·ne conjoint·e de la victime présumée,
- Vous êtes le parent naturel d'un enfant dont la victime présumée est l'autre parent naturel ou le parent naturel putatif,

L'article 18 U.S.C. 922(g)(9) de la loi fédérale prévoit qu'il peut être illégal pour vous d'expédier, de transporter, d'acheter ou de posséder une arme à feu ou des munitions en raison d'une condamnation pour délit de violence.

Si vous voulez vérifier si la loi précitée vous interdit d'expédier, de transporter, d'acheter ou de posséder une arme à feu ou des munitions, il vous est conseillé de consulter un·e avocat·e.